



# Les coins de pêche

Cette liste est destinée aux familles désireuses de passer une journée au bord de l'eau  
 Elle est distribuée gratuitement à titre d'information et ne saurait engager la responsabilité de l'Office de Tourisme.  
 Toutes les données ont été fournies par les municipalités

COMMUNE	KM	LIEUX	OUVERTURE	CONDITIONS DE PECHE	ADRESSE DU LIEU	LES +
<b>CHASSIGNOLLES</b>	7	Rivière : « La Couarde » « La Vauvre »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière	Non
<b>CROZON SUR VAUVRE</b>	30	Rivière : « La Vauvre »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière en fonction des autorisations de parcelles riveraines	Non
<b>FOUGEROLLES</b>	11	Rivière : « le Gourdon »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière	Non
<b>GOURNAY</b>	22	Rivière : «l' Auzon »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière	Aire de pique-nique « coin de pêche »
<b>LA BERTHENOUX</b>	12	4 fosses	Du 1er avril au 1er novembre	S'adresser à la mairie (02 54 30 01 85) Carte annuelle : 20 €/2 lignes Carte journalière : 5€/2 lignes	« La Poulinière » ; « Lac Bouchaud » ; « Les Laurents » ; « le Petit Bois »	Non
<b>LA BUXERETTE</b>	19	étang	Ouvert toute l'année	Pêche à la truite à la journée ou à la demi-journée M. et Mme Gabas 02 54 30 72 17 / 06 79 71 50 99	« Les Paquets »	Aire de pique-nique, barbecue
<b>LA CHÂTRE</b>	0	Rivière : 'Indre »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Moulin Bureau Le long de la rivière	Non
<b>LE MAGNY</b>	3	Rivière : « La Couarde »	Périodes légales (1ère catégorie)	Carte en cours de validité vendue par la Société de Pêche de La Châtre. Carte « AAPMA » disponible chez : Adrien Yvernault, Belleplace, 36400 le Magny (02 54 48 02 45)	Le long de la rivière	Pique-nique et aire de jeux : Les Orsans

COMMUNE	KM	LIEUX	OUVERTURE	CONDITIONS DE PECHE	ADRESSE DU LIEU	LES +
<b>LYS SAINT GEORGES</b>	19	La Bouzanne Le Gourdon Plan d'eau	Périodes légales pour les rivières Plan d'eau ouvert toute l'année	Rivières : carte en cours de validité Plan d'eau sans carte ( <a href="http://www.lys-saint-georges.fr">www.lys-saint-georges.fr</a> )	Le long des rivières Plan d'eau à Fondeville	Autour du plan d'eau, aire avec tables de pique-nique, boudrome
<b>MALICORNAY</b>	30	Etang de la Font de Fougère	Du 28 mars au 31 octobre	Ticket : 6€ la journée Carte /an: 35€ si habitant commune ; 60€ si hors commune Se procurer la carte auprès de : - Michel Pipereau 02 54 24 47 66 - Raymonde Mouroux 02 54 24 04 37		Boudrome et tables de pique-nique
<b>MERS SUR INDRE</b>	13	Rivières : - « la Vauvre » - « l'Indre » Etang communal route de La Mare Au Diable	périodes légales	Cartes disponibles : - Epicerie de MIMI (02 54 31 36 23) - Mairie de Mers sur Indre (02 54 31 06 52)	Le long de la rivière	Pique-nique possible au plan d'eau
<b>MONTGIVRAY</b>	3	Rivière « Indre »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière	Aire de pique-nique sur « Urmont », et « rue des Ribattes »
<b>MONTIPOURET</b>	11	Rivières : - « la Vauvre » 1 <sup>ère</sup> cat - « l'Indre » 2 <sup>ème</sup> cat	Périodes légales	Cartes disponibles : - Bar de la mairie (02 54 31 01 65) Mers/Indre - Moulin d'Angibault (02 54 31 11 46), Montipouret	Le long des rivières, parcours de pêche du Moulin d'Angibault	Pique-nique et aire de jeux : - lieudit Filaine - Passerelle de la Péronelle (lieu dit Bussièrre) - Pont du Seuil (lieu dit Seuil) - Parcours de pêche du moulin d'Angibault
<b>MONTLEVICQ</b>	8	Rivière « l'IGNERAIE »	Du 13 mars au 19 septembre	Carte en cours de validité	« Priche »	Aire de pique-nique
<b>MOUHERS</b>	19	Rivières : « La Bouzanne » « La Couvent »	Périodes légales	Cartes en cours de validité	Le long des cours	Non

COMMUNE	KM	LIEUX	OUVERTURE	CONDITIONS DE PECHE	ADRESSE DU LIEU	LES +
<b>NEUVY SAINT SEPULCHRE</b>	15	Plan d'eau et ancien camping	Périodes légales (1ère catégorie) pour le plan d'eau L'ancien camping est ouvert toute l'année	Pour le plan d'eau, carte en cours de validité, Cartes disponibles : - Denormandie Fleurs (02 54 30 94 41) magasin SESAME (02 54 30 94 63)	Plan d'eau : route de l'Augère (à côté du camping municipal) Ancien camping : rue Jules Caillaud	Pique-nique et aire de jeux au plan d'eau
<b>NOHANT VIC</b>	8	Rivière « Indre »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière	Pique-nique possible à La Beauce, à Ripoton, derrière l'église Sainte-Anne
<b>ORSENNES</b>	30	Etang communal	Du 1er avril au 31 octobre	Carte de pêche disponible à : - Le Casse Graine (restaurant), 14 rue de la Marche - Mag Gogo (bar- tabac), 9 rue Grande - Maryline Papon (fleurs), 9 rue de la poste - Garage Patraud – 11 rue J d'Arc  Tarifs 2019 : - 5€ la journée - 15€ la semaine - 50€ la saison	Le Rigolet	Non
<b>POULIGNY-SAINT-MARTIN</b>	9	Rivières : « Indre » et « La Couarde »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long des rivières	Non
<b>SAINT CHARTIER</b>	9	La rivière « Igneraie »	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière, accès par le bourg de la commune	Pique-nique possible mais aucun aménagement
<b>SAINT DENIS DE JOUHET</b>	12	Rivière : « le Gourdon » et petits ruisseaux	Périodes légales	Carte en cours de validité	Le long de la rivière	Non
<b>SAINT PLANTAIRE</b>	33	Rivière : « le Bouzantin » Lac à « Fougères »	Périodes légales	- Camping municipal de Fougères (du 01 /04 au 31/10)		

COMMUNE	KM	LIEUX	OUVERTURE	CONDITIONS DE PECHE	ADRESSE DU LIEU	LES +
<b>SAINTE SEVERE SUR INDRE</b>	15	Rivières : « Indre », « Les Palles », « La Taissonne », « Beau-Merle » Etang de Rongères Plan d'eau « la fosse »	Périodes légales pour les rivières	Rivières, cartes en ventes : -Bar-tabac « Le sévérois », rue d'auvergne, Ste Sévère  Etang de Rongères, cartes chez : - Denormandie Delbard, rue d'auvergne, La Châtre - Bricomarché, La Châtre  « La Fosse », cartes à 5€ l'an en vente à la mairie pour enfants jusqu'à 16 ans.	Le long des rivières et à Rongères	Aire de pique-nique près du pont « Tracat » et à proximité de l'étang de Rongères
<b>SARZAY</b>	8	Rivière « La Vauvre »	Périodes légales	Cartes en cours de validité	Lieux-dits «Baudry» et « Vignonnet »	Aires aménagées pour les pêcheurs à Baudry et Vignonnet
<b>SAZERAY</b>	22	Rivière de Saugou- Les-Chanceaux- Beaumerle Ruisseaux : - « Les Palles » - « le Rio brûlé » - « Moulin de Barre » - « Pouzoult »	Périodes légales	Cartes de pêches en vente : - Bar-Tabac « le Sévérois » 36160 Ste Sévère/Indre - « Le Relais de Vijon » 36160 Vijon	Le long de la rivière et des ruisseaux	Non
<b>THEVET SAINT JULIEN</b>	10	Etang communal	Du 1er mai au 1er septembre	Carte à la journée disponible chez commerçants & mairie 3€ pour 2 lignes	La Vauzelle	Pique-nique et aire de jeux sur le site
<b>TRANZAULT</b>	14	Rivières « l'Aubord », « le Gourdon » « La Bouzanne »  Plan d'eau, « le Chassin »	- Périodes légales pour les rivières - toute l'année pour le Chassin	- Cartes en cours de validité pour les rivières - sans carte pour le Chassin	Le long des cours si hors propriété privée	Aire de Pique-Nique au bord du Gourdon et au Chassin

COMMUNE	KM	LIEUX	OUVERTURE	CONDITIONS DE PECHE	ADRESSE DU LIEU	LES +
URCIERS	13	Etang communal	Du 1er mai au dernier dimanche de septembre selon arrêté municipal	Carte de pêche délivrée par M. Lassout joignable au 02 54 31 43 49 Cette carte donne droit à l'utilisation maximale de 3 lignes pour les + 14 ans et 1 ligne pour les – 14 ans Tarif : 4 € la ligne	A l'étang	Aire de pique-nique
VIGOULANT	22	Ruisseaux : - « les Palles » - « le Seignant » - « Moulin de Barre » Etang communal	Périodes légales concernant les ruisseaux L'étang est disponible du 1er mai au dernier dimanche de septembre	Pour les ruisseaux, vente de cartes : - Bar-Tabac « Le Sévérois » 36160 Ste Sévère/Indre - « Relais de Vijon » 36160 Vijon Pour l'étang, vente des cartes sur place : 5€ pour 2 lignes	Le long des ruisseaux Etang dans le bourg	Aire de pique-nique et aire de jeux à proximité de l'étang
VIJON	24	Ruisseaux : « les Palles » « Beaulieu »	Périodes légales	Cartes de pêche disponibles au « Relais de Vijon »	Le long des ruisseaux	Aires de pique-nique : « Le Marembert » et « Le peuplé » Aires de jeux : terrain de sport dans le bourg

Liste non exhaustive éditée en janvier 2019

